



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 17/06/2011

Date de Convocation 20/05/2011	<p>L'an deux mil onze, le dix-sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Villevaudé, dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence de Monsieur André CHOPELIN, Maire.</p> <p>Présents : MM CHOPELIN, AMBEAU, DEN HOLLANDER, GAUFRIAU, MMES GODART, BIASON, M. GOURMELON, MMES SCHMIT, PINEZIC et MUELLER.</p> <p>Absents, excusés et représentés :</p> <ul style="list-style-type: none">• M. FERAL a donné pouvoir à MME GODART• M. PEDA a donné pouvoir à M. CHOPELIN• M. TALATIZI a donné pouvoir à Mme PINEZIC <p>Absents : Mme DE LAERE et MM BROQUET, DIOT, TASSEL et MARCEAUX. Secrétaire de séance : M. AMBEAU</p>
Date d'Affichage 10/06/2011	<p>Vu le décret n°2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu la circulaire ministérielle NOR/IOC/A/11/3812/C du 19 mai 2011 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.</p>
Nombre de Conseillers En exercice : 18 Présents : 10 Votants : 13 Dont 3 pouvoirs	<p>a) Composition du bureau électoral. M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM GODART, DEN HOLLANDER, BIASON et GAUFRIAU. La présidence du bureau est assurée par ses soins.</p> <p>b) élection des délégués titulaires Les candidatures enregistrées : - M. CHOPELIN - M. FERAL - Mme GODART - Mme BIASON - M. GAUFRIAU M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins :13 - bulletins blancs ou nuls :0 -suffrages exprimés :13 - majorité absolue :7 Ont obtenu : - M. CHOPELIN : 13 voix - M. FERAL : 0 voix - Mme GODART : 0 voix - Mme BIASON : 0 voix - M. GAUFRIAU : 0 voix M. CHOPELIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales. L'ensemble des mandats n'ayant pas été pourvu, il est procédé à un second tour : Après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins :13 - bulletins blancs ou nuls :0 -suffrages exprimés :13 - majorité absolue :7 Ont obtenu : - M. FERAL : 2 voix - Mme GODART : 3 voix - Mme BIASON : 7 voix - M. GAUFRIAU : 1 voix Mme BIASON Sandrine est proclamée élue en qualité de déléguée titulaire pour les élections sénatoriales. Mme GODART Catherine est proclamée élue en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales. M. FERAL Jean-Pierre est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales. M. GAUFRIAU Clément est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.</p> <p>c) Election des délégués suppléants : Les candidatures enregistrées : - M. DEN HOLLANDER - M. MUELLER - MME PINEZIC - M. DIOT M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins :13 - bulletins blancs ou nuls :0</p>
Objet : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEVAUDE ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.	
Rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le	
Publication Le	
Le Maire	

<p>Date de Convocation 20/05/2011</p>	<p>suffrages exprimés :13 - majorité absolue :7 Ont obtenu : - M.DEN HOLLANDER : 8 voix - M. MUELLER : 2 voix - MME PINEZIC : 3 voix - M.DIOT : 0 voix</p>
<p>Date d’Affichage 10/06/2011</p>	<p>M DEN HOLLANDER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales. Mme PINEZIC Corinne est proclamée élue en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales.</p>
<p>Nombre de Conseillers</p>	<p>M. MUELLER Philippe est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.</p>
<p>En exercice : 18</p>	<p>Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.</p>
<p>Présents : 10</p>	<p>Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.</p>
<p>Votants : 13 Dont 3 pouvoirs</p>	<p>Le Maire,</p>
<p>Objet :</p>	<p>André CHOPELIN</p>
<p>ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEVAUDE ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.</p>	<p>André CHOPELIN</p>
<p>Rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le</p>	
<p>Publication Le</p>	
<p>Le Maire</p>	